

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1245

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

15 février 1996 – n°1245
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Retour de la pédagogie

L'école vaudoise sera donc, sur proposition du Conseil d'Etat, restructurée ou pour utiliser, comme le fait le chef de Département Jean Jacques Schwaab, un vocabulaire modeste, elle sera réajustée. L'événement est à la fois d'importance majeure et relative.

Certes tous les degrés de l'enseignement seront touchés. Mais un plan d'ensemble cohérent est la condition première de réformes, même de détail, démarrant ou déployant leurs effets à des moments différents.

Toutefois la revue des réaménagements ne révèle pas d'innovation révolutionnaire: la nouvelle maturité est la résultante d'un accord entre la Confédération et les cantons, qui tous devront s'adapter. La mutation est d'ailleurs plus facile pour le canton de Vaud que pour de nombreux cantons alémaniques. Les rectifications du secondaire I, après dix ans de mise en place, ne sont guère contestées. Le cycle d'orientation 5-6 ne fait qu'adapter les Vaudois à la structure des autres écoles romandes. L'innovation la plus forte est la réorganisation de l'enseignement primaire. Mais Vaud, en ce domaine, s'apprête à travailler dans la même ligne que le canton de Genève. Ces concordances suffisent donc à dépolitiser les réformes, conduites dans chaque canton par des chefs de Département d'appartenance politique contrastée.

L'événement est majeur pour les Vaudois parce qu'il dépasse les affrontements idéologiques. Non seulement le Conseil d'Etat s'y est rallié à une majorité qui n'était pas, que l'on sache, de hasard ou de raccroc: mais surtout il a accepté que l'opération soit financièrement neutre, c'est-à-dire que les économies obtenues sur certains volets de la réforme soient réaffectées à d'autres où il ne saurait y avoir réussite sans moyens supplémentaires. Il n'y a pas eu tentation d'encaisser les profits en refusant de consentir aux débours. Ce n'est pas sans mérite en période de grand déficit.

La loi ne définit jamais qu'une structure et qu'un cadre. Et le succès dépendra du contenu pédagogique. Or on observe dans l'ensemble de la Suisse les signes d'un renouveau de la pédagogie (voir dossier de l'édito). Ce qui

donne tout son sens à la démarche vaudoise, ce ne sont pas les «rattrapages», mais l'accent mis sur la valorisation des premiers cycles primaires. Là il ne s'agit plus de toilettage, mais, au sens plein du terme, de réforme.

La dispute idéologique des années 70 a porté essentiellement sur l'âge des premières sélections, prélude aux orientations de carrière. Les uns voulaient des tris précoces au nom de l'encouragement des meilleurs et de la non-pénalisation des plus faibles; les autres souhaitaient des tris retardés pour tenir compte des rythmes d'épanouissement, souvent conditionnés par le milieu social, et pour éviter toute erreur grave de jugement. L'accord s'est fait en Suisse pour ne pas introduire de spécialisation avant 12 ans. Vaud, le dernier, s'y ralliera. Mais l'évolution sociale a imposé un dépassement de cette problématique trop simple. A quoi sert une orientation plus tardive quand les échecs accumulés dans les premières années ont marginalisé et déscolarisé l'enfant? D'où l'idée juste des cycles primaires de deux ans qui limitent d'autant les risques annuels d'échecs; d'où la définition d'objectifs à atteindre, pour certains, plus lents ou handicapés par la maîtrise de la langue, en trois ans plutôt qu'en deux, ce qui psychologiquement est très différent de l'ordinaire redoublement; d'où encore des méthodes d'évaluation qui ne se limitent pas aux seules notes, mais qui fassent appel à des applications fines tenant compte des aptitudes.

Plus fondamentalement, c'est le rôle de la classe scolaire qui est remis en cause. Elle demeure, bien sûr, le lieu de l'apprentissage social et de la vie communautaire. Mais elle n'est plus conçue comme le champ clos de la concurrence. Au niveau de la maturité, les options lui enlèveront son caractère de monopole. Dans les premiers cycles son hétérogénéité, parfois soulignée par un enseignement à deux degrés, cassera son image de lieu seul reconnu officiellement où se déroulent les compétitions.

C'est le nouvel enjeu d'un refus de la société à deux vitesses. AG
(DOSSIER DE L'ÉDITO, PAGE SUIVANTE).